

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **6 juin 2022, à 20 h.** Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

110, boulevard Perron Ouest

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13, spécifiquement à l'article suivant :

Article 3.5.2.4.6

Autoriser l'implantation d'un espace de stationnement dans la marge avant en front de façade de la résidence sur une largeur de 3,0 mètres. Cet espace de stationnement sera adjacent à l'allée d'entrée principale de la résidence.

Donné à New Richmond
Ce 20^e jour de mai 2022

Céline LeBlanc
Greffière